

Légion de  
Normandie

Compagnie  
de l'Orne

Section  
d'Alençon

Brigade  
de Sées

N° 231  
du 2-5-44

PROCES VERBAL

Crime

Sabotage voie-  
ferrée.

Auteur Inconnu

2<sup>e</sup> expédition

Vu et transmis par le Chef d'Escadron, commandant  
la Compagnie de l'Orne, à Monsieur le Préfet de l'  
Orne, à Alençon.

Alençon, le 2 mai 1944.

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jourd'hui, deux Mai mil neuf cent quarante quatre, à une heure trente,

Nous, soussignés : BUVRON Georges, adjudant

JAFFREDO, Joseph,

DUMONT, Henri,

ICB

-Gyai-

gendarmes la résidence de Sées, département de l'Orne, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chef de patrouille sur la voie ferrée CAEN-LE MANS et nous trouvant à la bifurcation de Létrain, commune de Macé, avons été prévenus qu'une détonation venait d'être entendue sur la voie ferrée en direction de Sées, et qu'un train se dirigeant sur LE MANS et venant de passer s'était arrêté presque aussitôt.

Immédiatement, nous nous sommes dirigés vers le lieu indiqué et avons trouvé le train arrêté au Kilomètre 79,400. Le chauffeur et le mécanicien ainsi que le chef de train étaient descendus de machine. Des soldats Allemands se trouvaient à proximité. Aussitôt nous avons été mis au courant qu'un engin venait d'éclater au passage du train.

CONSTATATIONS

Nous avons constaté qu'à une dizaine de mètres derrière le train le rail était coupé sur une longueur de 80 centimètres. Ce rail était cassé net et ne pouvait l'être que par un engin explosif. Plusieurs morceaux se trouvaient encore sur place. Deux traverses étaient déteriorées dont une très légèrement. Un trou assez profond était fait dans le ~~balancier~~ et malgré cela le train était passé normalement. Aucun wagon n'avait souffert, par contre la locomotive atteinte à l'avant par l'explosion laissait fuir la vapeur par plusieurs endroits. Aucune personne n'était blessée.

Nous nous sommes assurés que les précautions nécessaires avaient été prises dans les deux directions pour éviter les accidents.

Aidés des soldats de l'armée d'occupation, nous avons effectué des recherches aux abords immédiats du lieu de l'attentat mais n'avons rien découvert de suspect.

Nous nous sommes rendus à notre caserne où, à trois heures nous avons prévenus téléphoniquement notre Commandant de Section, notre Commandant de Compagnie, notre Commandant de Légion et Monsieur le Commissaire Chef du Service Départemental des R.G. à Alençon. Par suite d'un dérangement de la ligne téléphonique de ROUEN, nous n'avons pu prévenir Monsieur le Commissaire Divisionnaire Chef des Services Régionaux de la Police de Sûreté à ROUEN.

De retour sur les lieux de l'attentat, nous nous sommes livrés à une enquête et avons entendu :

M. AU NOURIE, Denis, 59 ans, sans profession, demeura 5, place Voltaire à Sées (Orne), chef de poste à la garde de la voie ferrée, au petit Moulin poste N° 77, qui nous a déclaré, à 4 heures :

"Ce matin, vers une heure trente, j'ai été informé par le garde LEFRANC Emile, que la voie ferrée CAEN-LE MANS, avait été l'objet d'un acte de sabotage, au Kilomètre 79,400. Le rail côté droit de la voie pair avait sauté sur une longueur de 80 centimètres environ. Le garde LEFRANC m'a déclaré qu'il n'avait rencontré aucune personne sur la voie ferrée, que les requis effectuant leur service de garde et les militaires Allemands en patrouille. Je me suis rendu sur les lieux et j'ai fait prévenir le Chef de gare de Sées par le requis FAGNENT qui était de passage. A mon arrivée le train était arrêté et j'ai constaté que la locomotive était légèrement détériorée à l'avant. Une patrouille de soldats de l'armée d'occupation effectuait des recherches dans les environs. Mon personnel de garde est parti régulièrement à l'heure prévue. Aucun d'eux n'était en état d'ivresse, et sont tous des hommes sérieux. Je ne puis vous fournir aucun renseignement susceptible de vous aider dans vos recherches.

Lecture faite, persiste et signe

LEFRANC Emile 63 ans, sans profession, demeurant 70, Rue de la République à Sées (Orne), né le 9 Décembre 1880 au dit lieu, fils de Henri et de BELLANGER Eugénie, marié, 5 enfants, sait lire et écrire retraité des Chemins de fer, nous a déclaré à 4 heures 15 :

"Ce matin j'effectuais mon service de garde sur la voie ferrée CAEN-LE MANS. J'ai quitté le poste à 1 heure 08. Je me suis fait point au passage par les contrôleurs du poste 74. J'ai quitté ce poste pour me diriger vers le pont de Macé. Après avoir franchi une centaine de mètres j'ai entendu une forte détonation à l'avant du train qui venait de me dépasser. Comme il passait des avions, je n'ai pas porté beaucoup d'attention à ce bruit. Peu de temps après, j'ai rencontré le garde MARREAU qui m'a dit qu'un rail de la ligne venait d'être coupé et qu'il fallait prévenir le chef de poste au plus vite. Pendant mon parcours sur la voie ferrée, je n'ai rencontré aucune personne étrangère au service de garde, à part une patrouille Allemande composée de 3 hommes. Il m'est impossible de vous fournir de moindre renseignement au sujet de cet acte de sabotage."

Lecture faite, persiste et signe

MARREAU François 56 ans, retraité, demeurant 35, Rue d'Argentré à Sées (Orne), né le 19 Janvier 1890, à Sillé le Guillaume (Sarthe) fils de François et de MOREAU Virginie, marié, 6 enfants, sait lire et écrire, pensionné à 95% pour blessure de guerre, nous a déclaré à 4 heures 30 :

"Ce matin, j'ai quitté le poste de garde à 0 heure 45 pour effectuer ma patrouille en direction du pont de Macé. En arrivant au pont du Dimanche, commune de Sées (Orne), j'ai entendu une forte détonation après avoir vu une grande flamme. Comme j'entendais un train venir, je me suis mis sur le côté de la voie pour le laisser passer. Ce train s'est arrêté presque aussitôt après la détonation et a sifflé à 4 reprises différentes. J'ai tout de suite pensé qu'un accident venait de se produire. Je suis revenu sur mes pas, pour avertir mon camarade LEFRANC d'<sup>aller</sup> avertir le chef de poste. Puis j'ai continué ma route. En arrivant à côté du train, j'ai aperçu le mécanicien, le chauffeur et le chef de train qui regardaient la locomotive. Ils m'ont dit de rester à côté de celle-ci pendant qu'ils allaient aller sur la voie voir ce qu'il s'était passé et chercher les causes de l'accident. Peu de temps après, ils sont revenus en me disant que le rail côté droit de la voie paire avait été sectionné. Pendant mon service je n'ai aperçu aucune personne étrangère au service de la voie. Il m'est impossible de vous donner aucun renseignement sur cet acte de sabotage. Peu à près cet attentat, j'ai aperçu une patrouille de trois soldats Allemands qui effectuaient des recherches dans les environs. J'ai entendu plusieurs coups de

feu qui m'ont paru provenir de l'arrière du train.

Lecture faite, persiste et signe

, moins de si transmises au transfusé si ces circonstances de ce

FLEURY André 33 ans, cordonnier, demeurant 6 Rue Billy à Sées, (Orne) né le 5 Novembre 1910 au dit lieu, fils de Gustave et de TOUTAIN Juliette, célibataire, sait lire et écrire, nous a déclaré à 5 heures :

"Ce matin, je suis parti du poste de garde à l'heure prévue et me suis fait pointé au contrôle à 6 heures 20. Puis j'ai pris le chemin du retour. En cours de route je n'ai aperçu aucune personne étrangère au service de la garde de la voie ferrée. A 700 mètres environ avant de rentrer à mon poste j'ai entendu une forte détonation. A ce moment là il passait beaucoup d'avions aussi j'ai cru que c'était l'un deux qui mitrailleait le train que j'entendais venir. Je me suis couché le long du talus. N'entendant plus le train je suis retourné sur mes pas pour voir ce qui s'était passé. A mon arrivée, le train était arrêté et je me suis aperçu qu'un rail avait été coupé sur une longueur de 80 centimètres environ

Lecture faite, persiste et signe

A la gare de Sées où nous nous sommes renseignés, aucune personne suspecte n'a été remarquée au train de 22 heures. A cette même gare, nous avons appris qu'aucun train n'était passé sur la voie sabotée depuis 18 heures 15. De ce fait, il serait possible que l'engin explosif était en place avant l'arrivée des requis à leur poste de garde voie.

Jusqu'ici il nous a été impossible de trouver le moindre indice nous permettant de découvrir le ou les auteurs de cet attentat, ainsi que la nature de l'engin employé. Les recherches continuent.

En conséquence, les faits ci-dessus constituant une infraction à l'article 16 de la loi du 15 Juillet 1845 (sabotage voie ferrée), reprimé par le même article de la dite loi, nous en avons dressé procès verbal.

#### ETAT DES LIEUX

La voie ferrée a été sabotée au Kilomètre 79-400, sur le territoire de la commune de Macé (Orne), à environ 3 Kilomètres de la gare de Sées. A cet endroit la voie est en ligne droite et en remblai. Elle est bordée d'un côté par des buissons épais qui ont certainement favorisé les auteurs de cet attentat.

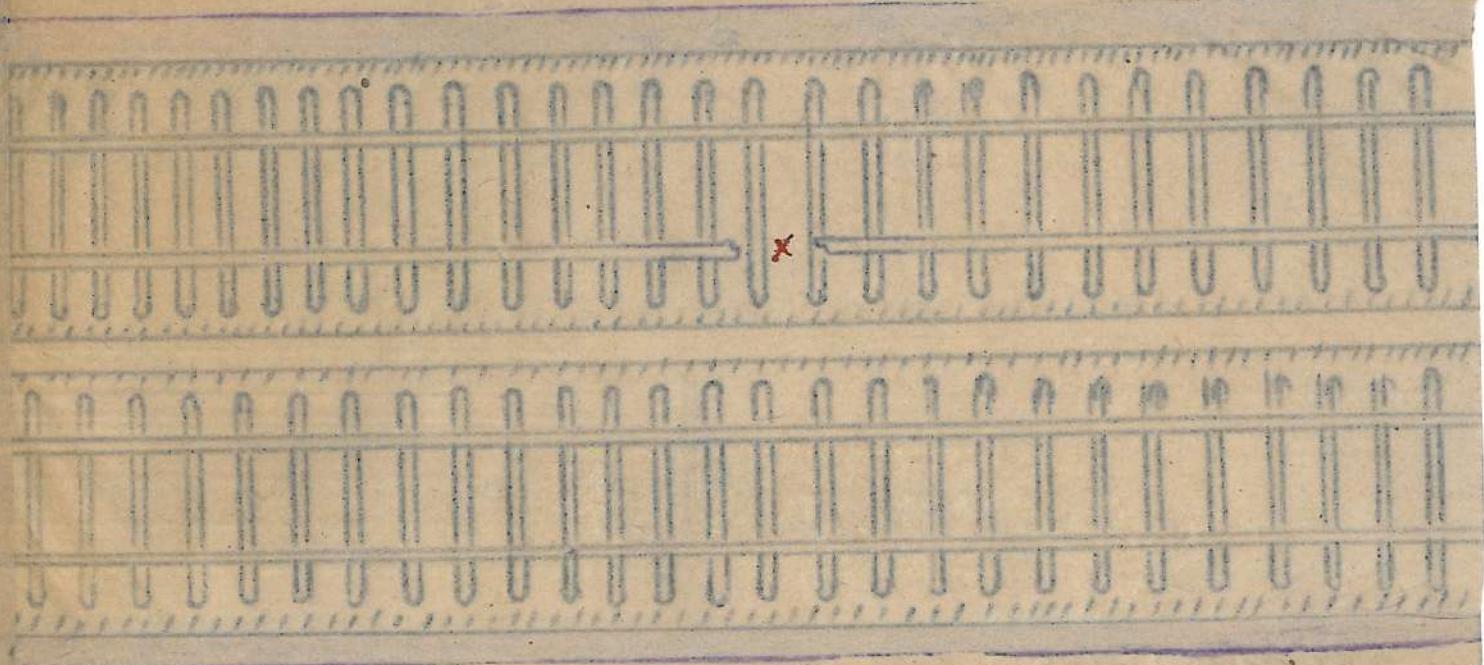
Cinq expéditions destinées : la première après visa de l'enregistrement à M. le Procureur de l'Etat Français à Alençon; la deuxième, à M. le Préfet de l'Orne, à Alençon; la troisième à M. le Colonel Commandant la Feldkommandantur 916, à Alençon; le quatrième, au Chef de la Sicherheitspolizei, à Alençon; la cinquième, aux archives.

Fait et clos à Sées, le 2 Mai 1944.

Lacque's point on 9/8/83

from beam

per 4 Mms.



Echelle  $\frac{1}{2}$

$\times$  Rail coupe'